

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

1^{er} juillet 2022

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 8

Pouvoir :

Votants : 8

N° 1487 /2022

Objet :

**Approbation du devis
de l'étude
géotechnique**

Réfection et
aménagement de la
traversée de la RD280

Envoyé en préfecture le 28/07/2022

Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20220719-1487-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, MAILLARD Dany, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent(e)s et excusé(e)s Mesdames et Monsieur : CASERT Catherine, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire fait suite aux précédentes réunions et informe les membres du Conseil Municipal que le Cabinet de Géomètres experts TERRA a obtenu plusieurs devis concernant la réalisation d'une étude géotechnique pour le projet de réfection et d'aménagement de la traversée de la RD280.

Il a été demandé pour chaque devis, 29 sondages afin de réaliser très précisément une cartographie des perméabilités des sols des abords de la RD280 (ex RN 44)

4 sociétés ont répondu à ces exigences :

- Ginger – Cebtp : 8 950.00€ HT,
- Fondasol : 15 500.00€ HT,
- Foralab : 7 820.00€ HT,
- ICEO : 7 850.00€ HT,

Après échanges et comparaison des devis,

les Conseillers Municipaux décident à l'unanimité

de retenir l'offre la mieux disante pour un montant de 7 820.00€ HT du cabinet Foralab.

Envoyé en préfecture le 28/07/2022
Reçu en préfecture le 28/07/2022
Affiché le
ID : 051-215101395-20220719-1487-DE

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 26 juillet 2022.

Le Maire,

J. ROUSSINET

